



## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Plan de développement durable des collectivités  
**UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE A ÉTÉ FRANCHIE**

**Château-Richer, le 17 mai 2012** – La MRC de La Côte-de-Beaupré a franchi une étape déterminante, celle de l’engagement des partenaires locaux à sa planification stratégique de développement durable, pavant ainsi la dernière ligne droite avant la révision de son schéma d’aménagement et de développement durable, une première au Québec.

La MRC de La Côte-de-Beaupré tenait hier soir, à Château-Richer, un Forum sur le plan d’action de la Planification stratégique de développement durable. « Par le dépôt de ce plan d’action, la MRC de La Côte-de-Beaupré signifie qu’elle n’est pas la seule à porter le projet sur ses épaules. L’implication de la communauté est essentielle : c’est elle qui aura à mettre en œuvre le territoire imaginé. De Boischatel à Saint-Tite-des-Caps, les gens se mobilisent pour prendre en main leur développement », a déclaré M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L’Ange-Gardien.

### UNE RÉGION DERRIÈRE LE PROJET

Près d’une centaine de partenaires du monde municipal, touristique et des affaires, et de nombreux organismes communautaires et environnementaux étaient réunis au Forum pour faire le point sur les actions qui seront entreprises par chacun. Leur implication dans la démarche constitue le cœur même de la planification stratégique, rappelle M. Lefrançois.

« La proposition de mise en œuvre qui a été bonifiée et discutée hier par l’ensemble des participants est garante de la réalisation de la démarche. Elle permettra d’impliquer tout le monde dans la prise de décision en matière de développement durable, une stratégie essentielle au bon déroulement du projet », a-t-il commenté.

Actuellement, le plan d’action regroupe près de 90 projets de sensibilisation, de concertation, d’aménagement et de développement durable. Tous sont orientés en faveur d’un plus grand contrôle du développement et d’une utilisation du territoire qui respecte les principes de développement durable. Parmi ceux-ci, on retrouve :



## **COMMUNIQUÉ**

### **Pour diffusion immédiate**

- > La création d'un réseau de parcs riverains le long du fleuve Saint-Laurent; dont le quai de Sainte-Anne-de-Beaupré;
- > L'offre en transport collectif bonifiée (PLUMobile);

- > La mise en place d'une plateforme régionale pour la gestion des matières putrescibles;
- > La mise sur pied d'un programme d'aide à la restauration des bâtiments patrimoniaux;
- > La protection accrue de la Route de la Nouvelle-France par une réglementation plus stricte;
- > La création d'une aire protégée dans le territoire de Sault-au-Cochon, entre St-Joachim et Petite-Rivière-Saint-François;
- > L'implantation d'un parc éolien communautaire;
- > L'accès à des réseaux de vente pour les producteurs locaux, par le biais de la création de marchés publics;
- > La requalification du Parc industriel de la ville de Beauré;

Le plan d'action s'inscrit dans la démarche de planification stratégique entamée par la MRC en avril 2011. Cette planification stratégique constitue la seconde phase du *Plan de développement durable des collectivités*, qui fait suite à l'adoption d'un plan de mobilisation en 2011.

L'adoption d'un projet de Planification stratégique de développement durable est prévue au début de l'été 2012. Le projet sera ensuite soumis à la consultation citoyenne au cours de l'automne 2012.

#### À PROPOS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES COLLECTIVITÉS

Initié en 2009, le *Plan de développement durable des collectivités* vise une meilleure planification du territoire de la MRC de La Côte-de-Beauré et une application concrète des principes de développement durable.

Subventionné en partie par le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), cet imposant projet pourrait faire école en matière de développement et d'aménagement. Rappelons que c'est la première fois au Québec qu'un territoire aussi grand que la MRC cherche à se doter d'un plan d'aménagement de ce genre.

Pour suivre le déroulement du *Plan de développement durable des collectivités*, rendez-vous sur Facebook (mrccotedebeaupre) ou sur Twitter (@cotedebeaupre).

-30-

#### SOURCE :

MRC de La Côte-de-Beauré | [www.mrccotedebeaupre.com](http://www.mrccotedebeaupre.com)

#### POUR INFORMATION ET ENTREVUES :

Anne-Marie-A. Savoie | [annemarie@fernandezcom.ca](mailto:annemarie@fernandezcom.ca) |  
 T 418 704-1559, poste 228 | C 418 934-7448

## FAITS SAILLANTS

### RÉSUMÉ DES CONSULTATIONS

En plus de la tenue de tables sectorielles et de chantiers de travail, plusieurs autres rencontres et activités ont été tenues depuis l'automne 2011. Elles ont permis d'informer et de consulter la population et les organismes du milieu sur l'évolution des travaux.

- > Distribution du questionnaire *Je partage ma vision* (mars à avril 2012)
- > Arrivée de la MRC sur les médias sociaux Facebook et Twitter (mars 2012)
- > Sondage d'opinion SOM auprès de la population de la MRC (mars 2012)
- > Rencontre de 10 familles résidentes de la Côte-de-Beaupré afin de recueillir leur opinion sur les défis, les enjeux ainsi que leur vision d'avenir de la région (novembre 2011 et février 2012)
- > Table ronde avec les aînés (février 2012)
- > Tenue du Forum sur la vision (novembre 2011)
- > Lancement d'un nouveau site Internet (septembre 2011)
- > Présentations de la démarche lors d'évènements variés (assemblée générale de la FQM, congrès de l'AARQ, Forum du MDDEP, Table tourisme du CLD, parlement étudiant de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne)
- > Tenue du Forum sur le plan d'action (mai 2012)